**Ouverture des tribunaux**

**septembre 2019**

Distingués invités,

C’est avec beaucoup de plaisir que je m’adresse à vous dans le cadre de la Rentrée judiciaire de la section du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. La région est grandiose et magnifique et votre accueil l’est tout autant ! L’Association des avocats et avocates de province est toujours honorée de pouvoir assister, mais surtout de pouvoir prendre la parole lors des cérémonies d’ouverture des tribunaux dans les différentes sections membres de notre organisation.

En ce sens, je tiens à remercier chaleureusement Me Andrée Rioux, Bâtonnière, pour l’invitation à participer à l’événement d’aujourd’hui.

Une rentrée judiciaire représente une étape importante qui nous permet, ensemble, de faire le point sur les réalisations de la dernière année, sur ce qui peut encore être amélioré et surtout pour énoncer notre vision de ce que devrait être notre avenir et celle de notre système judiciaire.

Le conseil d’administration actuel de l’AAP est composé d’un représentant de chacune des 12 sections membres. Le représentant de votre section est Me Christian Boudreau. Il est le lien entre votre section et l’AAP, votre canal de communication direct avec l’association, permettant de nous tenir au fait des problématiques et particularités de votre section. Vous pouvez également vous faire entendre par l’entremise de votre bâtonnière ou premier conseiller, lesquels font partie du conseil élargi de l’AAP. De même, notre directrice générale Me Isabelle Bonin et la présidente, Me Alexandra Bourgeois sont aussi toujours disponibles. Ainsi, toutes vos idées, vos demandes et vos questionnements sont les bienvenus et seront entendus.

En ce qui concerne nos travaux de la dernière année, l’AAP a continué à mettre son énergie et à soutenir la mise en place de l’Association professionnelle des avocates et avocats du Québec. Ce mandat découle, on se le rappelle, d’une résolution adoptée par l’Assemblée générale des membres de l’AAP en septembre 2016. Depuis le 15 mai l’APAAQ a complété son organisation juridique et a officiellement élu son premier conseil d’administration et nous en sommes très fiers.

Cette dernière a pour objectif de réunir tous les avocats du Québec au sein d’une même association. Les avocats méritent de posséder une voix forte et unie dans leur échange avec les gouvernements et autres intervenants de la justice. Cette association est dirigée par un conseil d’administration composé de 15 avocats, soit un administrateur provenant de chaque section du Québec. Le lancement médiatique de l’APAAQ devrait avoir lieu dans les prochaines semaines et les avocats seront alors invités en devenir membre.

Maintenant que notre bébé vole de ses propres ailes, l’AAP peut se concentrer sur d’autres projets. Nous collaborons actuellement avec la Cour d’Appel quant à l’élaboration d’un greffe électronique. Nous menons des discussions avec les membres fondateurs du CAIJ quant au rajeunissement de l’entente avec ce dernier. Nous continuons à rassembler et soutenir les Bâtonniers des régions dans leurs relations avec le Barreau du Québec, notamment en tenant des conseils élargis, avant les rencontres du Conseil de sections du Barreau du Québec.

Nous amorçons une année de « transition » quant à notre mission et à nos projets. Nous désirons plus que jamais soutenir et poser des actes au profit des membres de nos régions. La réflexion continue au sein de l’organisation et nous vous invitons à y participer lors de notre congrès annuel qui se tiendra cette année à Rouyn-Noranda du 26 au 28 septembre prochain. Vous y êtes tous cordialement invités. Consultez le site web de l’AAP pour y constater la qualité des formations qui y seront offertes et vous y inscrire sans plus tarder.

À tous les intervenants du système, Juges, avocats, greffiers et membres du palais, bonne rentrée 2019 !